



Paris, le 10 mai 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin 2015, 16 millions de retraités perçoivent une pension moyenne de 1 376 euros bruts par mois



La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie « Les retraités et les retraites - édition 2017 ». Toutes les données disponibles jusqu'en 2015 pour les principaux régimes de retraite obligatoires et facultatifs, ainsi que d'invalidité y sont rassemblées : effectifs, niveaux de pensions, écarts entre les femmes et les hommes, circonstances et motivations de fin de carrière et de départ à la retraite... Cet ouvrage décrit et analyse l'évolution des retraites sous le double effet des réformes intervenues jusqu'en 2015 et de la démographie.

Premier poste de dépenses de la protection sociale, les pensions de vieillesse et de survie s'élèvent à plus de 300 milliards d'euros en 2015, soit un septième du produit intérieur brut et près d'un quart des dépenses publiques.

Fin 2015, la France compte 16 millions de retraités dont 1,1 million vivent à l'étranger. Cet effectif est en hausse de 152 000 personnes par rapport à l'année précédente. La progression du nombre de retraités se poursuit mais à un rythme plus faible qu'en 2014 (+199 000). Les nouveaux retraités sont moins nombreux qu'en 2014 du fait de la réforme de 2010 instaurant le report progressif de l'âge minimal de départ à la retraite de 60 à 62 ans. 550 000 retraités perçoivent une des allocations du minimum vieillesse en complément d'une faible pension ou en l'absence de pension. Cette allocation, dont le montant est de 800 euros mensuels pour les personnes seules et de 1 242 euros mensuels pour les couples, leur permet d'atteindre un niveau minimal de ressources.

La pension moyenne s'établit à 1 376 euros bruts mensuels, tous régimes confondus (salariés du privé, artisans, indépendants, agriculteurs, etc.). La pension moyenne corrigée de la revalorisation annuelle (0,1 % en octobre 2015) s'accroît de 0,5 % pour les hommes et de 1,1 % pour les femmes. Cette augmentation s'explique principalement par l'effet dit « de noria » : les nouveaux retraités, disposant de carrières plus favorables, perçoivent le plus souvent des montants de pension supérieurs à ceux des anciens retraités.

L'écart de pension entre les femmes et les hommes diminue au fil du temps. La pension de droit direct des femmes est inférieure de 39,2 % en moyenne à celle des hommes en 2015, alors que cet écart était de 45,8 % en 2004. En ajoutant les droits dérivés (pensions de réversion), l'écart se réduit à 25,1 %. Les taux d'activité des femmes, et donc la constitution d'un droit propre à la retraite, n'ont cessé de progresser depuis l'après-guerre. Ces dernières sont également de plus en plus qualifiées, ce qui favorise un rapprochement progressif de leurs rémunérations avec celles des hommes.

En 2015, l'âge moyen de départ à la retraite est de 61,6 ans. En augmentation continue depuis 2010 (+1,1 an), cet âge moyen correspond à l'âge conjoncturel de départ, un indicateur nouvellement calculé qui neutralise les biais liés à l'effet de structure de la population. Entre les générations 1950 et 1954, la proportion de personnes retraitées à 60 ans a baissé de 36 points (de 64 % à 28 %). Le départ à la retraite ne signifie pas pour autant la sortie définitive de l'emploi : en 2015, 3,5 % des retraités, soit 480 000 personnes, ont cumulé leur retraite avec une activité.

La retraite supplémentaire facultative représente seulement 2 % de l'ensemble des prestations retraite versées. Les dispositifs de retraite par capitalisation non obligatoires proposés par certaines entreprises à leurs salariés, ainsi que les produits d'épargne retraite individuels, restent très marginaux. Ils laissent néanmoins à toute personne la possibilité de se constituer une épargne en complément des régimes de retraite obligatoires par répartition.

À propos de l'ouvrage « Les retraités et les retraites - édition 2017 »

Composé d'une vue d'ensemble et de 34 fiches, cet ouvrage rassemble les résultats des enquêtes statistiques annuelles de la DREES menées auprès des organismes gestionnaires des régimes de retraite obligatoire ou facultative : l'enquête annuelle auprès des caisses de retraite, l'enquête sur les allocations du minimum vieillesse et l'enquête sur la retraite supplémentaire facultative. Il mobilise également les résultats obtenus à partir de l'échantillon interrégimes de retraités (EIR) de 2012, l'échantillon interrégimes de cotisants (EIC) de 2013, le Baromètre de la DREES, l'enquête sur les motivations de départ à la retraite, l'enquête ACEMO-PIPA de la DARES, les comptes de la protection sociale, l'enquête Emploi de l'INSEE et l'annuaire du GIP Union retraite. Cette édition 2017 s'est enrichie de nouvelles sources de données et d'analyses ainsi que de nouveaux indicateurs. Les évolutions au fil des générations, les transitions entre l'emploi et la retraite ainsi que, après la liquidation des droits, le cumul de la retraite avec un emploi font également l'objet d'un examen approfondi.

SOMMAIRE :

- Vue d'ensemble p. 7
- Les effectifs de retraités..... p. 19
- Le montant des pensions et son évolution..... p. 45
- Le montant des prestations vieillesse-survie..... p. 77
- La liquidation des droits à la retraite..... p. 83
- Les transitions entre l'emploi et la retraite..... p. 115
- Les allocataires du minimum vieillesse..... p. 145
- La retraite supplémentaire..... p. 159
- L'acquisition des droits à la retraite..... p. 199
- Opinions, souhaits et motivations vis-à-vis du départ à la retraite..... p. 215

TÉLÉCHARGER L'OUVRAGE :

LES RETRAITES ET LES RETRAITES - EDITION 2017

Sous la direction de Gwennaél Solard et la coordination de Cindy Duc

Collection Panoramas Social, DREES, mai 2017, 250 pages

CONTACT PRESSE :

Souphaphone Douangdara - 01 40 56 81 97 / drees-infos@sante.gouv.fr